



NOTE AUX ORGANISATIONS

Objet : Droits et moyens syndicaux.

Chères camarades,
Chers camarades,

Comme nous vous l'avions précédemment indiqué, de nombreuses incertitudes et zones d'ombre persistaient sur le volet « *droits et moyens syndicaux* » issu des accords de Bercy.

De fait, fin avril, il était impossible de savoir si le cabinet des ministres BAROIN et TRON entendaient seulement ouvrir des négociations sur ce dossier – comme prévu par le protocole de juin 2008 – ou s'il souhaitait se contenter d'un toilettage a minima juste en amont des élections d'octobre.

Sur une question aussi importante et aussi complexe (et sans revenir ici sur le travail revendicatif partagé et validé au sein de la CGT FP), il nous a semblé nécessaire de rencontrer le directeur de cabinet, en bilatérale, pour savoir quelles étaient les véritables intentions de nos interlocuteurs.

A notre demande, un rendez-vous a eu lieu vendredi 13 mai dans l'après-midi. Il ressort de ce contact que, contrairement à ce que les éléments antérieurs pouvaient suggérer, une négociation pourrait être à l'ordre du jour.

Il semble en particulier que des points irrecevables à nos yeux – monétisation du droit, remise en cause de la dimension interprofessionnelle... - soient abandonnés cependant que d'autres, positifs ceux-là – mieux prendre en compte les nouvelles formes de représentativité -, soient entendus.

A ce stade, et en l'absence de tout document écrit, la plus grande prudence est de mise et il conviendra de « *juger sur pièces* ». Et ce, d'autant que les appréciations syndicales sur ces enjeux sont loin d'être consensuelles.

En tout état de cause, 2 dernières réunions de concertation doivent avoir lieu le 26 mai et le 1^{er} juin. C'est à l'issue de ces échéances que la phase de négociation pourrait être ouverte.

Elle durerait jusqu'à la mi-juillet, date vers laquelle un protocole d'accord serait alors soumis aux OS de la FP. Le délai de consultation interne pourrait courir jusqu'aux environs de la mi-septembre.

Encore une fois, aujourd'hui, rien n'est confirmé.

Nous avons cependant estimé nécessaire de vous communiquer ces informations pour que ces hypothèses de travail soient connues et appréhendées.

Bien fraternellement,

Pour la CGT Fonction publique
Baptiste TALBOT